



Vos Droits
Sont Notre
Seule Loi

SNUDI FO 28

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Écoles de l'Enseignement Public Force Ouvrière

Syndicat départemental d'Eure-et-Loir, 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES

Tél : 02 37 28 12 92 Port : 06 15 76 75 64 Email : snudifo28@gmail.com

Site SNUDI FO 28 : snudifo28.org

Groupe facebook : [Snudi-fo 28](https://www.facebook.com/Snudi-fo-28)

Motion de l'assemblée du SNUDI-FO 28 réunie le jeudi 8 février 2024 à la bourse du travail de Chartres.

Face à l'entreprise de liquidation des SEGPA qui cette année sont menacées de suppressions de divisions dans cinq établissements :

- Anatole France : fermeture d'1 division de 4^{ème} ;
- Pierre et Marie Curie : fermeture du niveau 6ème (1 division) et orientation des élèves sur Louis Armand, fermeture de 0,5 division en 5^{ème} et en 3^{ème} ;
- Jean Monnet : fermeture du niveau 6^{ème} (1 division) ;
- Les petits sentiers : fermeture d'1 division en 5^{ème} ;
- Louis Arsène Meunier : fermeture d'1,5 division en 4^{ème} et de 0,5 en 3^{ème}.

Avec les personnels mobilisés pour défendre l'enseignement adapté, le SNUDI-FO revendique le maintien de toutes les classes et de toutes les divisions.

C'est la base sur laquelle, le SNUDI-FO s'inscrit dans la demande d'audience et les initiatives unitaires en Eure-et-Loir.

Adoptée à l'unanimité.